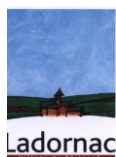


Commune de LADORNAC



Mairie

24120 LADORNAC

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION DU LUNDI 19 JUIN 2017

Convocation du 26/05/2017

Présents : Odile DELALBRE, Emmanuelle LALANDE, Catherine DUBOIS RUSSIER, Claude MALAURIE, Lucien QUENOUILLE, Corinne REGNIER, Jean-Yves VERGNE Philippe VIEILLEFOSSE lesquels forment la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s) : Lionel CHARIERAS, Bernard PESTOURIE,

Pouvoir : Sophie LOSSKY donne pouvoir à Odile DELALBRE

Secrétaire de séance : Stéphanie GELINEAU

Rappel de l'ordre du jour :

- **Agenda 21**
- **Questions diverses**

La séance du conseil municipal démarre à 19h30.

 **DECISION MODIFICATIVE - FINANCES - VIREMENT DE CREDITS**

Budget communal : décision modificative n° 1

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,

- Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017 sont insuffisants, décide de modifier l'inscription comme suit :

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
OP : OPERATIONS FINANCIERES				6 000,00
Matériel de bureau et matériel informatique			2183	5 000,00
Immo. corporelles en cours - Constructions			2313	1 000,00
OP : OPERT° EQUIPEMENT NON INDIVIDUALISEES		35 000,00		29 000,00
Installations de voirie			2152	20 000,00
Autre matériel, outillage incendie, défense civile			21568	9 000,00
Terrains bâtis	2215	35 000,00		
DEPENSES - INVESTISSEMENT		35 000,00		35 000,00

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la Décision Modificative n° 1 citée ci-dessus.

AGENDA 21

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur l'éventuelle mise en place d'une démarche environnementale et le principe de mise en œuvre d'un agenda 21 et surtout le fait, que Madame Céline ROBERT, Chef de Projet Agenda 21, nous à relancer par mail en date du 15/06/2017 afin de connaître notre position pour ce projet.

Monsieur le Maire expose la démarche qui se traduit dans les faits par la rédaction, en collaboration avec la population, d'un plan d'actions concrètes à mettre en place à court, moyen ou long terme : **l'Agenda 21**

Il invite chaque membre du Conseil Municipal à donner son avis et à délibérer sur ce projet de mettre en œuvre un agenda 21 et précise qu'en cas d'acceptation du Conseil Municipal, il déléguerait une personne pilote au sein du Conseil pour suivre ce dossier.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Décide de surseoir à la décision***

REGISTRE CANICULE

Pour prévenir les risques liés à une éventuelle canicule, la mairie a pour mission d'identifier les personnes âgées ou handicapées isolées et fragilisées.

Pour cela, un registre nominatif et confidentiel est ouvert en mairie, qui permettra d'organiser ce contact en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence pour apporter conseils et assistance.

Toute personne souhaitant s'inscrire sur ce registre est invitée à s'adresser à l'accueil de la mairie pendant les heures habituelles d'ouverture.

Il est fait un tour de table afin de savoir si des personnes de notre commune seraient susceptibles de faire partie des personnes à risque ; **aucune personne connue à ce jour**

QUESTIONS DIVERSES

Rythmes scolaires Temps d'Accueil Périscolaire (TAP) :

Suite à la nouvelle Présidence de la France, au sujet de la possibilité que les communes puissent opter ou non sur la semaine des 4 jours ou 4 jours et demi pour les écoles publiques.

Quelle pourrait être la position de la Commune de LADORNAC ?

M. le Maire suggère qu'il est tout d'abord nécessaire d'attendre les textes officiels de l'Etat. Par la suite, avant toute prise de décision de la Commune, il sera nécessaire de construire une phase de concertation avec tous les acteurs concernés (Corps enseignant, parents d'élèves, partenaires institutionnels CAF/DDCS/DDEN).

Le Maire ajoute qu'il ne sera pas possible pour le moment de voir cette décision pour l'année scolaire 2017-2018.

Agenda du Maire

M. le Maire expose les différentes manifestations à venir :

Dimanche 2 juillet 2017 : le Rallye des Fours

Jeudi 6 juillet : classes chantantes – fête de l'école

Dimanche 23 juillet 2017 : la transhumance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.